

Une démarche intégrale

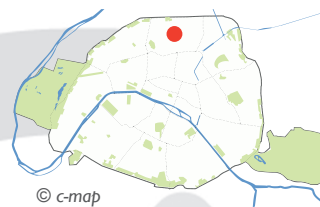
4 immeubles au cœur d'un quartier en mutation

75-77 Rue de la Chapelle
Impasse du Gué 75018 PARIS

■ CONTEXTE DU PROJET

Composé de 93 logements sociaux, d'un local associatif pour la petite enfance et d'un commerce, ce programme livré en 2008 est bâti dans un quartier en mutation profonde. Dès sa conception, Paris Habitat a voulu faire de ce projet un exemple en termes de développement durable tant à l'échelle de l'immeuble qu'à celle du logement. Il s'ouvre sur plusieurs perspectives : à l'Est, sur la rue de la Chapelle, au Sud vers les jardins voisins. Il est amplement ouvert à l'Ouest

vers le plateau ferroviaire SNCF (Porte de la Chapelle/Gare du Nord). Cette opération est découpée en 4 bâtiments qui s'intègrent aux constructions voisines par des hauteurs de 5 et 9 étages au Sud et de 5 à 7 sur la partie Nord. L'impasse du Gué constitue l'articulation du site. Elle est composée d'un jardin de 760 m² au centre de l'îlot composé de plantations et arbres de hautes tiges contribuant à créer un micro-climat et une ambiance qui évolue au fil des saisons.



Panneaux solaires thermiques et façade sud logements.
© David Elalouf

■ IDENTITÉ

Maître d'ouvrage : Paris Habitat OPH
Année de construction ou rénovation : 2008
Typologie de bâti : Post 2000
Usage : logements sociaux
Surface totale SHON : 7 600 m²
Zone climatique : H1a

■ INTERVENANTS

Maître d'œuvre :
A.D.E. ARCHITECTES
(ATELIER DAVID ELALOUP)
Bureau d'études thermiques :
INEX
BET HQE : SCORE 2D
Entreprise générale :
BOUYGUES BÂTIMENT IDF

“ Dès sa conception, Paris Habitat a voulu faire de ce projet un exemple en termes de développement durable. ”

■ RÉALISATION DU PROJET

« L'impasse du Gué » est le résultat d'une démarche « intégrale ». L'accent sur les économies d'énergie a été mis sur ce projet. Le confort des habitants est également remarquable : au niveau acoustique et de éclairage naturellement. De plus, les logements sont adaptés pour accueillir les personnes à mobilité réduite et 8 sont déjà équipés de domotique. Au plan sanitaire : la qualité de l'air intérieur est garantie par une ventilation double flux et le recourt à des peintures à l'eau sans COV*. Enfin, la parfaite accessibilité des parties communes et des espaces extérieurs favorise le cheminement doux dans le site. ■

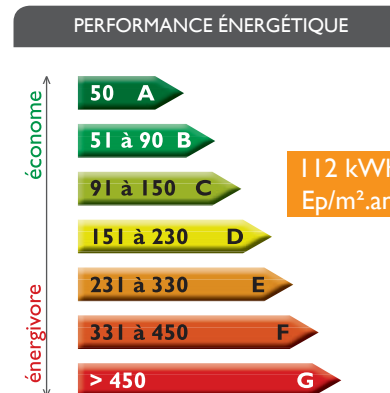
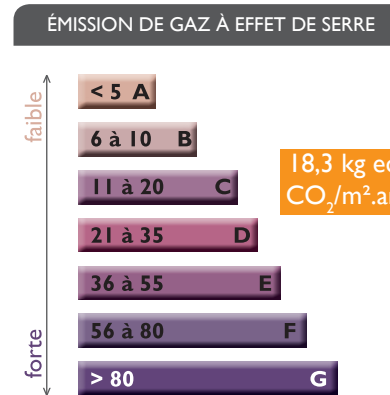
*Composant Organiques Volatiles

	ÉTAT DES LIEUX	BILAN
Consommation	112 kWh Ep/m².an	<ul style="list-style-type: none"> • Montant total de l'opération : 21,6 M€ • Coût pondéré du m² SHON : 1 420 €/m² • Participation de la Ville : 2,280 M€ • Participation de la Région : 1,223 M€ • Participation de l'État : 2,4 M€ • Coût équipements solaire thermique : 225 000 €
Source d'énergie	Gaz Solaire thermique	
Enveloppe	16cm béton, 15cm ITE en laine minérale Toiture terrasse végétalisée Double vitrage PVC U _w = 1,6 W/m ² .K Et Alu U _w = 2,5 W/m ² .K Réflecteurs de lumière en façade nord Volets roulants ou panneaux bois coulissants	
Équipements	Chaudière gaz condensation panneaux solaires thermiques VMC double flux	
Comportements	Livret d'accueil du locataire	

La conception du bâtiment a visé à diminuer la consommation d'énergie par la mise en œuvre d'une enveloppe très performante conférant au bâtiment de bonnes performances énergétiques tout en offrant une véritable qualité de confort aux locataires. Tout a été étudié aussi pour réfléchir, absorber ou réverbérer les rayons solaires en fonction des saisons. Il en résulte 4 bâtiments dotés :

- d'une isolation des façades par l'extérieur,
- de 350 m² de toitures végétalisées conférant une meilleure isolation et inertie thermique,
- d'un chauffage solaire couvrant 40% des besoins en eau chaude sanitaire,
- d'une ventilation double flux,
- d'une accessibilité totale des logements. ■

“ Tout a été étudié aussi pour réfléchir, absorber ou réverbérer les rayons solaires en fonction des saisons. ”



Réflecteurs solaires sur façade nord et larges ouvertures au sud.
© S.Lucas

■ LES POINTS FORTS

- Approche bioclimatique
- Façades conçues en fonction des orientations et saisons
- Limitation de la consommation des ressources naturelles
- Accessibilité et évolutivité
- Mixité sociale

MAIRIE DE PARIS
Pôle accueil et service à l'usager (PASU)
6 promenade Claude Levi Strauss 75013 Paris
T + 33 (0)1 42 76 29 20
Email : du_pasu@paris.fr
www.paris.fr

Pour contacter un conseiller
Info-Énergie Climat :
T +33 (0)1 58 51 90 20
Pour contacter l'Agence :
T +33 (0)1 58 51 90 21

